



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



ABSENCE D'UN ENSEIGNANT : CM2a

Objet : Absence de M Mabille, enseignant du CM2a, vendredi 28 et lundi 31 janvier 2022.

Affaire suivie par
Monsieur Burgé
Directeur de l'école

Téléphone :
01.53.48.11.56

Site :
pbrossolette94.toutem
onecole.fr

Courriel :
ce.0940568g@ac-creteil.fr

Ecole Pierre Brossolette
154bis, av P.Brossolette
94170 Le Perreux-sur-
Marne

Circonscription de
Nogent-sur -Marne
(26^{ème})

Madame, Monsieur,

M Mabille, enseignant du CM2a sera absent vendredi 28 janvier et lundi 31 janvier 2022. Il ne sera malheureusement pas remplacé.

Suite au passage au niveau 3 du protocole sanitaire depuis le 6 décembre 2021, la limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise.

De ce fait, comme l'indique la FAQ du ministère de l'éducation nationale mise à jour le 12 janvier 2022 (<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>), en cas d'absence d'un(e) enseignant(e) qui ne peut être remplacé(e), les élèves de la classe concernée ne peuvent être admis à l'école sauf ceux dont les parents sont reconnus personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

C'est pourquoi votre enfant ne pourra être accueilli durant cette période au sein de notre établissement.

Votre enfant a moins de 16 ans et aucun des deux parents ne peut télétravailler : **ce courrier vaut attestation à remettre à l'employeur pour un des parents.**

Merci de votre compréhension.

Cordialement

E. Burgé, directeur de l'école P. Brossolette

